



## Règlement de la 19ème Coupe des Franches-Montagnes 18 et 19 novembre 2023 - Saignelégier

<b>Lieu</b>	<b>Centre de Loisirs des Franches-Montagnes</b>
<b>Date</b>	Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2023
<b>Plan horaire</b>	Seront envoyés 10 jours avant la date du concours à chaque participant par le biais de son club.
<b>Listes de départ</b>	Toutes les listes et d'éventuelles modifications seront envoyées par e-mail à chaque club
<b>Participants</b>	Doivent être membres d'un club de patinage affilié au SIS.
<b>Inscriptions</b>	<b>Les inscriptions se font via VVA jusqu'au 21 octobre 2023</b> Seules les <b>200 premières inscriptions</b> faites par le biais du club seront acceptées. A retourner jusqu'au <b>21 octobre 2023</b> à : <b>Par email : <a href="mailto:zouille-zouille@hotmail.com">zouille-zouille@hotmail.com</a></b>
<b>Frais d'inscription</b>	60.- pour les catégories pré-compétition 100.- pour les autres catégories à verser jusqu'au 15 novembre 2021 Banque Raiffeisen des Franches-Montagnes Centre 2350 Saignelégier Clearing 80059 no compte 51535.04 Iban : CH66 8005 9000 0051 5350 4
<b>Récompense</b>	Tous les participants reçoivent une attention.
<b>Annulation</b>	En cas d'annulation ou d'absence les frais d'inscription <b>ne sont pas remboursés.</b>
<b>Licences</b>	Les licences ou les pièces d'identité ainsi que les CD dans un étui avec le nom et prénom du patineur et les PPCs, en deux exemplaires, sont à déposer à l'accueil 1 heure avant l'heure de départ de la catégorie concernée.
<b>Adresse de contact</b>	<a href="mailto:zouille-zouille@hotmail.com">zouille-zouille@hotmail.com</a> 079 / 838.24.15 Zoé Maitre-Monnat



**Règlement** Toutes les catégories de la filière Etoile (Fer, Nickel et Chrome)  
Toutes les catégories de la filière Suisse (programme libre uniquement)  
Toutes les catégories de la filière Romande  
Toutes les catégories de la filière Régionale  
**Pour les conditions techniques des catégories, consulter le document « Descriptions des différentes catégories saison 23-24 » du site patinage romand.**

**Répartition** Le comité d'organisation se réserve le droit de répartir les participants des catégories avec un grand nombre d'inscriptions dans différentes sous-catégories.  
La répartition se fait selon l'âge des participants.  
Filles et garçons concourent chacun dans leurs propres catégories.

**Date du dernier test** Selon les directives ARP :  
Une liste nominative des membres des différentes filières est déposée sur le site [www.patinageromand.ch](http://www.patinageromand.ch). Cette liste est évolutive au cours de la saison, c'est-à-dire que si un enfant réussit un test SIS ou ARP, il devra concourir dans une nouvelle catégorie en fonction de sa réussite, même si l'inscription a été faite avant la réussite du test. **Changement obligatoire jusqu'à 10 jours avant la compétition.**

**Ordre de départ** Le tirage au sort de l'ordre de départ est fait par le comité d'organisation.

**Jugement** Composantes et durée du programme selon nouveau règlement ISU. Jugement fermé selon le nouveau règlement ISU. Catégories SIS règlement SIS.  
**Catégories non-SIS avec le règlement Développement de la base.**

**Musique** Tous les concurrents doivent fournir avant le concours leur musique d'excellente qualité par e-mail à : [musique.cpfm@gmail.com](mailto:musique.cpfm@gmail.com) jusqu'au **1<sup>er</sup> Novembre 2022**.

Chaque soumission doit être étiquetée avec le nom du club, le nom de la catégorie et le nom du concurrent, comme montré dans les exemplaires en bas :

CLUB\_Catégorie\_Nom Prénom  
(Exemple) :  
CPFM\_Fer\_LeChatal Anna.mp3

Les fichiers musicaux doivent être fournis au format **MP3** ou **M4A**.

Tout autre format ne sera pas accepté.

Si la musique n'est pas fournie, l'accréditation ne sera pas donné au patineur(se).

Merci beaucoup pour votre collaboration!



**Passage de tests ARP** Les participants pourront passer les tests 7,6,5 et 4 ARP en concours, selon les directives de l'ARP.  
Le panel sera certifié par Mme Miles avant la compétition.

Pour le CPFM

Zoé Maitre-Monnat  
Responsable de la Coupe

Saignelégier, le 29 septembre 2023